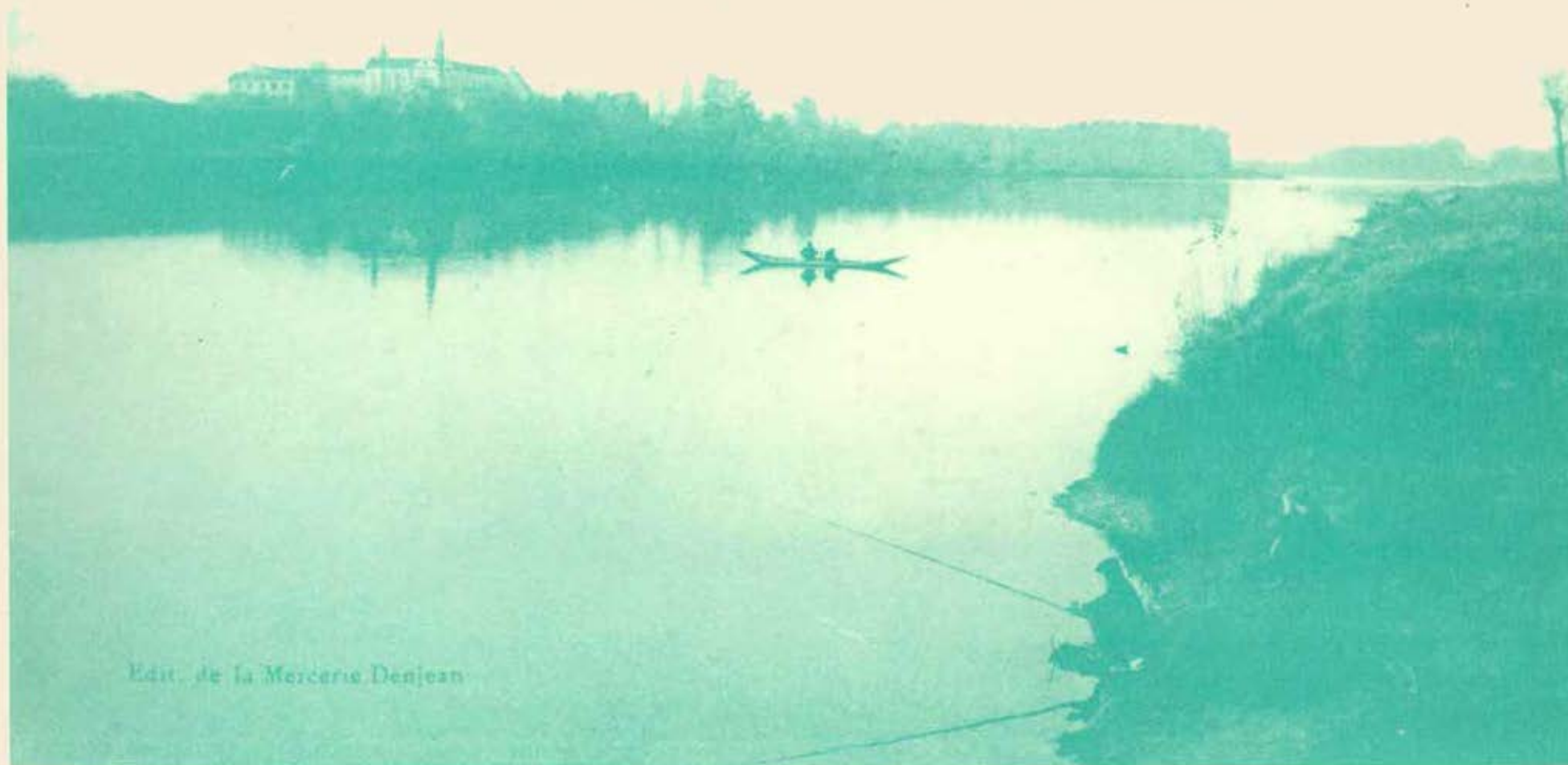


BLAGNAC

QUESTIONS D'HISTOIRE



Édit. de la Mercerie Denjean

Revue d'Histoire Locale - Semestriel - n° 16 (Novembre 1998)

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac - CERRAVHIS

Siège Social - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

FERRADOU - UNE MAISON DE CONVALESCENCE POUR VICTIMES DE LA GUERRE (39-45)

DU CHATEAU A LA MAISON DE REPOS

AEROSUDEST	
SIÈGE SOCIAL 6, Avenue Marceau PARIS (8 ^e) TÉL: ÉLYSÉES 08.71 TÉLÉGRAMMES AEROSUDEST-PARIS R C SEINE 272.095 B REPROD N° 29.220 SEINE C.A	
SOCIÉTÉ NATIONALE DE CONSTRUCTIONS AÉRONAUTIQUES DU SUD-EST SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 74.683.000 FRANCS.	
AMICALE DES PRISONNIERS DEPORTÉS ET S.T.O.	DIRECTION GÉNÉRALE 30, Rue Boulbonne .TOULOUSE.
N / Réf.  / SC	

Ferradou ! A Blagnac ce nom évoque actuellement une école privée, située à la limite de la commune de Beauzelle ; c'est le nom des derniers propriétaires du petit château, bâtiment central de l'école, vieille demeure comme aimait en construire dans notre village les riches bourgeois toulousains.

En 1943, cette propriété subit le sort commun à de très nombreuses habitations blagnacaises. L'armée allemande ayant franchi la ligne de démarcation en novembre 1942 à la suite du débarquement allié en Afrique du Nord, elle dut loger les troupes de l'Armée de l'Air à proximité de l'aérodrome dont elle avait pris possession. Nombreuses furent les maisons, grandes ou petites, portions de maison, simples chambres parfois qui furent réquisitionnées. Que les logements soient vides ou occupés, cela n'avait aucune importance pour les vainqueurs. Les habitants avaient en général 48 heures pour laisser la place.

Mesdemoiselles Jeanne et Caroline Ferradou, petites-filles du maire Prosper Ferradou (voir questions d'histoire N°14 P. 14) avaient aussi un domicile à Toulouse, Rue Clémence Isaure. Le château les accueillait pendant l'été, les jardins les ravitaillaient tout au long de l'année. La réquisition fut vite réalisée sans problème.

Mais le 19 août 1944, les troupes allemandes s'enfuient, craignant d'être encerclées à la suite du débarquement de Normandie et de celui de Provence. C'est la libération progressive de notre territoire qui commence. Pourtant la guerre continue, bientôt sur le territoire allemand. Les armées françaises, anglaises,

américaines à l'Ouest, l'armée russe à l'Est libèrent dans leur progression tous les prisonniers, civils ou militaires qui sont rapatriés le plus vite possible.

A Toulouse, au 57 chemin du Sang de Serp, siège de l'usine d'aviation S.N.C.A.S.E une "Amicale des prisonniers et déportés de l'aviation toulousaine" s'est constituée. "Emue par la détresse physique des rapatriés" elle prend l'initiative d'offrir "à ses camarades, anciens prisonniers de guerre, déportés politiques et déportés du travail de l'Aviation toulousaine se trouvant dans un état de santé déficient" la possibilité de "hâter leur convalescence et leur retour à une vie normale par un séjour au grand air, dans de bonnes conditions d'hygiène alimentaire et générale, à condition qu'ils ne soient pas porteurs de maladies contagieuses".

Déjà apprécié par les troupes de l'armée de l'air allemande, le château de Ferradou leur convient parfaitement : "belle demeure privée, entourée d'un parc de sept hectares, située dans la fertile plaine de la Garonne, distant de Toulouse de seulement 8 km et desservi par un autobus départemental". Même si "les troupes allemandes d'occupation ont laissé de leur passage des vestiges de détérioration et de vandalisme" (Etat des lieux dressé par huissier le 8 juin 1945) les bâtiments en parfait état et la disposition générale des pièces satisfaisante constituent un atout supplémentaire et déterminant.

L'ordre de réquisition demandé est arrêté par le préfet de la Haute-Garonne le 2 mai 1945. Il est à noter que d'autres bâtiments connurent le même sort. Abandonnés par l'Armée allemande ils furent réquisitionnés soit pour des associations issues de la Résistance soit pour l'Armée de l'Air française (voir questions d'histoire, n° 9, "la nouvelle école des filles", p. 24 et 25)

LA MAISON DE REPOS EST PRETE A JOUER SON ROLE

Quatre-vingt-dix rapatriés pourront être accueillis. Après quelques aménagements nécessaires on peut mettre à leur disposition au rez-de-chaussée, deux confortables salles à manger, une salle de jeux-bibliothèque et une vaste cuisine. Les chambres de deux à cinq lits chacune sont réparties au 1er et au 2ème étage où se trouve aussi l'infirmierie.

Des installations sanitaires sont réparties dans l'immeuble et des douches individuelles dans un local attenant.

Le sous-sol est consacré aux réserves. Luxe inattendu ! Un bassin extérieur à eau courante peut servir de piscine d'été.

NOURRIR LES PENSIONNAIRES, UNE PREOCCUPATION PRIMORDIALE !



La propagande officielle. Affiche en couleurs de 1942 (26,5 x 20,5)

Après des années de disette et même de famine une bonne nourriture est vitale pour les rapatriés. Or, en 1945, 1946 et 1947 le ravitaillement est encore très difficile et contingenté. Les cartes de rationnement existent toujours pour des denrées essentielles. Il faut obtenir des débloques spéciaux. Pourtant, malgré toutes ces difficultés les responsables réalisent de véritables prouesses. "Le régime alimentaire est simple et confortable"

- le matin, un bol de lait ou café au lait avec pain

- à midi et le soir, potage ou hors d'œuvre, légumes, viande, dessert, _ du vin, pain à volonté.

Quelle abondance ! Après la vie des camps, c'est un hôtel 3 étoiles qui est offert à ces privilégiés !

Les lecteurs de 1998 ont peut-être du mal à concevoir l'importance de ce "pain à volonté" alors que les cartes de rationnement existaient encore. Pourtant de la malédiction divine "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front" à des formules revendicatives plus récentes "Du travail et du pain"... "Du pain et des roses (Front populaire)", le pain a toujours été le symbole même de la vie, car il était, dans notre civilisation, la base de la nourriture de nos aïeux et sa rareté le symbole même de la misère et la cause de nombreuses révoltes. Pendant la dernière guerre,

la diminution progressive de la ration journalière, la dégradation de sa qualité étaient les signes indiscutables de la dénutrition. Nombreuses furent dans les villes les manifestations de femmes réclamant, malgré un réel danger, "du pain et du lait pour nos enfants" car le lait était aussi une denrée très contingentée réservée aux malades et aux enfants, et donnant lieu parfois à des distributions dans les classes des villes.

Blagnac, en 1794, avait pu assister à une révolte de blagnacaises "leurs hommes en ayant assez de ne manger que du millet", c'était le nom donné au maïs (voir questions d'histoire n° 3 p. 17).

TOUJOURS LES RESTRICTIONS

Divers documents témoignent de ces difficultés de ravitaillement qui ne concernent pas que le pain et le lait.

Dans l'inventaire du 4 juin 1946 figurent des "colis canadiens", dont le contenu,



La dangereuse propagande clandestine. Affichette placardée en 1942, le jour de la fête des mères.



Distribution de lait pendant les heures de classe dans une école primaire de garçons.

denrées sûrement très précieuses, n'est pas détaillé mais aussi "7 kg 150 de pain de guerre" dont la composition n'est pas davantage précisée, ce qui, sans aucun doute, serait surprenant !

Toujours en juin, dans une liste "Denrées diverses sorties durant le mois" figure : saccharine (5 paquets à 11 F, 55F) ainsi que : graisse pour 4330F, plus facile à se procurer à l'époque que : huile pour 438 F seulement (les arachides

arrivaient en France plus difficilement que les moutons ou les bœufs).

Le 7 mai de la même année : "des bons de carburant" et le 23 mai "une enveloppe neuve" sont attribuées pour la camionnette. Le 20 août, on réclame au préfet l'attribution de 600 l d'essence.

Le 5 juillet 1946, l'Entraide française, organisation qui a pour devise "La France au secours de la France" prête à l'établissement du Ferradou, pour 8 mois : 100 matelas, 100 traversins, 200 couvertures (à charge pour l'établissement d'avoir réussi à les remplacer passé ce délai). Le 5 décembre l'hiver arrivant, elle met à sa disposition "2 poêles de tranchées avec leurs tuyaux. Ils sont à la baraque 12 Cours Dillon, où vous pourrez les prendre à partir du lundi 9 décembre" Espérons que l'hiver a su patienter jusqu'à cette date !

Des colis de ravitaillement accompagnent parfois les nouveaux pensionnaires : c'est un colis du "Magasin de vivres du Majestic" de Luchon qui est annoncé avec l'arrivée de 12 Luchonnais. Le 12 mai 1947 c'est un supplément alimentaire, destiné à un ancien déporté qui est envoyé de Lons-le Saunier.


Difficultés, ingéniosité, solutions inattendues, ceci n'est qu'un aperçu des conditions insolites de la vie quotidienne.

VEILLER A LA SANTE DES PENSIONNAIRES

Le Ferradou, ne l'oublions pas, accueille des anciens prisonniers ou déportés "se trouvant dans un état de santé déficient". Il a pour mission de favoriser leur retour à la vie normale. Assurer le confort de la vie quotidienne ne suffit pas. Il faut un service de santé. Tout d'abord, un infirmier séjourne en permanence, installé au 2^e étage du château. En outre, un médecin de Blagnac, le docteur Contie, vient régulièrement, deux ou trois fois par semaine et davantage si nécessaire. Il vérifie l'état de santé des nouveaux pensionnaires, surveille celui des autres et délivre au besoin divers certificats, en particulier pour l'admission éventuelle à l'hôpital Purpan tout proche.

Ainsi la nourriture, un confort minimum, la surveillance médicale sont assurés non sans peine à ces convalescents.

En outre, ironie (ou revanche) de l'histoire, parmi le personnel affecté au bon fonctionnement de l'établissement figurent des prisonniers de guerre allemands à qui, à ma connaissance, il n'a été fait aucun reproche.

CHATEAU de FERRADOU BLAGNAC (Haute-Garonne)	Blagnac, le 6 11 1947
MAISON DE CONVALESCENCE POUR PRISONNIERS DE GUERRE DÉPORTÉS POLITIQUES DÉPORTÉS DU TRAVAIL	
Je soussigné Docteur Contie certifie que l'état de Monsieur _____ nécessite son admission à l'hôpital de Purpan service de chirurgie	
	

LES FINANCES, LE NERF DE LA GUERRE

Comme dans toute collectivité, la gestion de Ferradou se doit d'être rigoureuse. De nombreux inventaires, bilans financiers sont là pour témoigner. Sans prétendre

C. O. S. O. R.
COMITÉ D'ŒUVRES SOCIALES
D'ORGANISATION DE RÉSISTANCE

7, rue des Arts
TOULOUSE

TÉLÉPHONE : 279-25

Réf. MTR. LM. N° 601

faire une analyse complète de ces documents, on discerne très vite, en les examinant, les caractéristiques propres à cette dure période d'immédiate après-guerre, où la pénurie généralisée s'accompagnait d'un vaste mouvement de solidarité (et aussi d'égoïsme, de trafics de toutes sortes plus malfaisants que jamais !)

Quelles sont les ressources ? C'est d'abord le prix de pension fixé à 120F par jour le 1^{er} juillet 1945, puis à 150F le 1^{er} avril 46, enfin à 200F en 1947. Ce prix de journée est pris en charge en partie par les Assurances Sociales que le gouvernement est en train de transformer en Sécurité Sociale. Les organismes responsables de l'envoi des pensionnaires s'acquittent de la différence. C'est tout d'abord le C.O.S.O.R. (comité d'œuvres sociales des organisations de la résistance) de la Haute-Garonne ou d'autres départements (Rhône, Isère...) ce sont aussi des «Offices d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre», des comités d'entreprise (SNCASE à Toulouse, GOODRICH Colombes dans la Seine...) des organisations de déportés du travail, de prisonniers de guerre ; parfois le paiement de ces séjours n'est garanti par aucun engagement d'où des difficultés supplémentaires.

A ces ressources qui seraient insuffisantes, s'ajoutent fort heureusement des subventions, des dons, le bénéfice des fêtes.

Un rapport financier établi en 1947 précise

- subvention du département, de la commune et autres	709,119F
- produit de l'appel à la générosité publique	764,749F
- recette de la kermesse et fêtes organisées sur le plan local	185,056F

et aussi, subvention du ministères des prisonniers de guerre, subvention destinée au remboursement des frais d'installation...

Des subventions «en nature» apparaissent dans les inventaires, la correspondance. Leur valeur est fonction de la rareté des denrées offertes. Inutile d'évaluer en francs, les 150 kg de

C. O. S. O. R.
COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES
DE LA RÉSISTANCE

4, rue de la Préfecture
BESANÇON



chocolat, les 350 kg de confiture, les 100 boîtes de sardine, les 307 kg de mouton en conserve attribués le 4 juin 1946 par le ministère des anciens combattants ; pas plus que les 50 kg de roquefort, le bœuf, les maquereaux, la confiture venant de Luchon. Les anciens prisonniers de guerre et déportés savent apprécier.

Le 30 août 1946 des «tissus pour prisonniers et déportés» sont évalués dans un bilan à 158,720F. Dans le bilan du 14 juillet 46, une vente de tissus a rapporté 25,513F. Il apparaît vraisemblable que ces tissus ont été en partie distribués, en partie vendus.

Dire que ces recettes ont été perçues sans difficulté serait inexact, car les lettres de réclamation sont nombreuses et une récapitulation de «notes impayées» semble dater de 1947. La Haute-Garonne, l'Ariège, le Gers mais aussi Marseille, le Var, les Vosges, les Deux-Sèvres, la Lozère y figurent en bonne place.

Les dépenses sont celles nécessaires au bon fonctionnement de cette maison de convalescence ; nourrir, soigner, loger les pensionnaires, régler les frais de bureau, les frais de personnel, les frais d'entretien du bâtiment : chauffage, électricité, assurances, frais généraux (c'est le 30 avril 1946 que dans la rubrique «frais généraux» figure la «main d'œuvre prisonniers de guerre allemands»). S'y ajoutent aussi les dépenses de solidarité. Par exemple : «subvention à l'orphelinat des enfants de prisonniers de guerre et de déportés» ou «participation à la campagne du retour».

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Lons-le-Saunier, le 2 Mai 1947
 Ministère de la Santé Publique
 DÉPARTEMENT DU JURA
 DIRECTION DÉPARTEMENTALE
 DE LA SANTÉ
 1, Rue des Ferrières
 LONS-LE-SAUNIER
 Le Directeur Départemental de la Santé
 à Madame la Directrice du
 Centre de Convalescence de
 FERRADOU par Blagnac (Haute-Garonne)
 Tél | 5.65 et 8.78
 Laboratoire 8.65

Madame la Directrice,

J'ai entendu parler de votre Maison de Convalescence où vous hospitalisez des rapatriés (prisonniers ou déportés).

Je vous serais très obligé de me faire connaître si elle est agréée par les services du Ministère de la Santé Publique, auquel ces des conventions pourraient être passées avec le département (Services préfectoraux) pour l'admission des malades au titre de l'Assistance Médicale Gratuite.

Le Directeur de la Santé,

La Direction Départementale de la Santé du Jura demande des précisions sur le financement du Centre de convalescence du Ferradou.

EXTENSION PROGRESSIVE DES ZONES DE RECRUTEMENT

UNION NATIONALE DES ÉVADÉS DE GUERRE

Reconnue d'Utilité Publique par décret du 22-12-1928
RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

En examinant des documents relatifs aux finances, on s'aperçoit très vite que les pensionnaires ne sont pas, comme en 1945, tous originaires de la région toulousaine. Bien au contraire. En effet, «le nombre de rapatriés de santé précaire se révélant de plus en plus important»; dès le mois d'août 1945, l'Amicale des Prisonniers et Déportés de la région toulousaine met généreusement le château du Ferradou à la disposition du comité d'accueil des rapatriés de la Haute-Garonne qui devient responsable de la gestion.

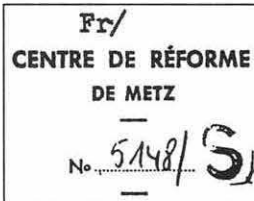
Mais en avril 1946, le ministre des Anciens Combattants informe le Comité d'accueil «qu'il est contraint» de faire lever la réquisition du château de Ferradou au mois de juillet.

L'Amicale, informée de la décision ministérielle entreprend aussitôt les démarches nécessaires pour reprendre la réquisition à son nom (chose faite le 1er juillet) et redevenir seule gestionnaire, jugeant «que des maisons de repos étaient et seraient malheureusement nécessaires pendant une longue période». Elle décide même d'étendre la zone de recrutement à «toute la France».

Etablissement reconnu par les Assurances Sociales (la formule Sécurité Sociale n'est jamais employée dans les documents) nouvellement créée en juillet 1945, l'Amicale est «loin de regretter son effort» car en avril 1947 elle est fière d'avoir pu «accueillir et reconforter environ mille cinq cents malades venant de tous les coins de France (40 départements).

GESTION DIFFICILE

Cette attitude généreuse va poser de nombreux problèmes et ne facilite guère la gestion de l'établissement. «L'Amicale est loin (dit-elle) de regretter son effort». Le mot «effort» est un euphémisme car de nombreuses difficultés apparaissent ici où là au gré de la correspondance.



Il faut informer tous les départements, répondre aux diverses demandes, parfois inattendues. Les Anciens Combattants et Victimes de guerre de Marseille demandent si l'on peut accueillir «un jeune pupille de la Nation de 18 ans dont le père a été tué à la libération» et si «le cas échéant vous en prendriez d'autres dans la même situation».

Il s'agit aussi d'accueillir, d'intégrer ces nouveaux pensionnaires d'origine si diverse, parfois prolonger des séjours, ou les écourter. Il faut répondre à des demandes de secours, organiser des rapatriements, accomplir des tâches multiples et diverses.

De ci, de là, on rencontre bien des difficultés et parfois les relations sont, pour le moins, peu conviviales. C'est le C.O.S.O.R. de la Haute-Garonne qui précise avec une certaine sécheresse «qu'il ne s'occupe que des pensionnaires de la Haute-Garonne», c'est la mairie de Beauzelle qui se plaint au sujet d'une ligne électrique traversant le territoire de la commune d'une façon dangereuse. Or cette ligne a été installée par les Allemands qui se moquaient bien des autorisations et de nos subtilités territoriales. De toute façon, c'est l'Association qui est priée de régler ce problème.

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE
OFFICE
des
ANCIENS COMBATTANTS
et VICTIMES de GUERRE
47, Cours Pierre-Puget
MARSEILLE
Téléphone F. 19.54 - 55
N° à rappeler : 1815
Médico-Social
M/L-CP

Marseille, le 24/4/47.

Re le 28-4-47

L'Assistante Sociale
de l'Office des A.C. et V.G.
à
Monsieur le Directeur
du Château de FERRADOU

Nous vous serions très obligés de nous répondre par retour du courrier si vous acceptez parmi vos pensionnaires assurés sociaux, un jeune Pupille de la Nation de 18 ans dont le Père a été tué à la Libération et si le cas échéant vous en prendriez d'autres, dans la même situation.

L'Assistante Sociale,

Les centres d'accueil de victimes de la guerre se font de plus en plus rares. Les Anciens Combattants de Marseille demandent l'admission d'un pupille de la Nation de 18 ans seulement. Comment pourra-t-il s'adapter aux pensionnaires du Ferradou ?

Globalement ce sont des péripéties inhérentes à une telle organisation aggravées par son originalité et les difficultés de l'époque.

Ce qui paraît essentiel c'est que cette maison ait pu remplir tant bien que mal la mission qu'elle s'était fixée, ce qui devient évident à la lecture de nombreux documents évoquant la vie quotidienne des principaux intéressés : les pensionnaires, en sachant bien que la perfection n'existe pas.

LES PENSIONNAIRES

Qui étaient-ils ? Ils ont tous une expérience commune, l'éloignement de leur famille, de leur travail, de leur existence «d'avant». Mais leur similitude s'arrête là. Leurs conditions de vie «là-bas» ont été très différentes, de la ferme, à l'usine, à l'oflag, au stalag ou au camp de travail ou d'extermination, sans tenir compte de la rigueur plus ou moins forte du climat. Les prisonniers de guerre ont quitté leur maison depuis six ans, parfois davantage ; les déportés du S.T.O. depuis deux ou trois ans, les déportés politiques ou raciaux depuis moins longtemps encore car la plupart d'entre eux n'ont pas survécu aux conditions atroces de leur détention ; certains n'ont pas suivi l'évolution de leur pays en leur absence, d'autres y ont assisté ou même participé directement par leur action. Chacun d'eux est un être malade, blessé physiquement et moralement, chacun d'eux a sa propre histoire, chacun d'eux est un être différent qui doit tout simplement réapprendre à vivre.

La tâche des organisateurs, du médecin, du personnel va être difficile et les situations parfois cocasses, parfois conflictuelles ne manqueront pas.

Des lettres, des bilans, des certificats médicaux, des plaintes, des témoignages de reconnaissance rendent compte, quoique imparfaitement de cette vie quotidienne que nous allons essayer d'évoquer.

LEUR VIE QUOTIDIENNE

Les repas, les soins d'hygiène, les visites médicales ne comblent pas tout le temps libre. certains de ces convalescents ont besoin de beaucoup de repos. Les promenades dans le parc, la lecture, les sorties dans la campagne, au village ou à Toulouse suffisent-elles à leurs camarades ? savent-ils toujours user de cette liberté retrouvée et vivre dans une nouvelle collectivité ? L'un d'eux demande son admission en proposant d'exercer son métier de cordonnier ; un autre, déporté venant du Doubs «malade à surveiller presque journellement... peut être affecté à une besogne peu fatigante». De tels documents sont rares.


L'Association propose diverses activités. L'organisation d'une kermesse, celle de fêtes ont l'avantage de faire connaître l'œuvre du Ferradou, d'occuper les prisonniers et de fournir quelques recettes.

Malgré les difficultés de transport, il y a quelques voyages. le 14 septembre 1946, la Croix-Rouge française demande au «Centre de repos du Ferradou» de régler la somme de 7.000F pour un transport effectué le 8 septembre de 35 malades au pèlerinage de Lourdes.

Un autre voyage a lieu le 1^{er} novembre qui se termine d'une manière plus qu'originale : ainsi qu'en témoignent deux participants. Le 1er novembre 1946 est organisé un voyage d'agrément d'une journée à Luchon. Au retour vers 17h30, le car fait une halte à Saint Martory. Les uns vont au café, d'autres se promènent. Mais des oies bien imprudentes se promènent aussi dans un champ tout près de là. En saisir deux, les tuer, les cacher sous le siège du bus est vite fait. De retour au Ferradou, elles sont portées à la cuisine pour être accommodées et agrémenter ainsi l'ordinaire en étant présentées comme un cadeau offert par un généreux paysan. Mais la directrice apprend la vérité et refuse d'être complice de ce qu'il faut bien appeler un vol et exige la restitution des malheureuses volailles. Las, il est trop tard, elles sont mortes et même «revendues sous les arcades du Capitole pour 700F à un Espagnol». Les responsables sont tenus de faire une déclaration écrite. C'est ainsi que nous connaissons cette mauvaise plaisanterie de gamins en goguette et pouvons, peut-être, nous contenter d'apprécier sa cocasserie sans nous permettre de la juger.

OFFICE NATIONAL DES MUTILÉS, COMBATTANTS, VICTIMES DE LA GUERRE ET PUPILLES DE LA NATION	
Ecole de Rééducation Professionnelle <i>vincent auriol</i> : MURET 100000 100000 100000	
OFFICE DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE- Vienne GIRONNE	
Demande d'admission	
Etablie d'après les renseignements fournis par le Candidat	
1. Nom et Prénoms (r)	
2. Date et lieu de naissance	
3. Nature, pourcentage d'invalidité et date de la décision de la commission de réforme	<i>suiv de coup reçu en Allemagne</i> <i>12 novembre 1947. pourcentage 85%</i>
4. Domicile actuel	<i>habitation de Ferradou et Blagnac H²-6²</i>
5. Situation et charges de famille	<i>rien</i>
6. Professions antérieures	<i>ambulantier manœuvre</i>
7. Profession demandée	<i>Cordonnier</i>

Le candidat venant de Muret après vraisemblablement être passé par Limoges propose de remplir les fonctions de cordonnier.

	
TOULOUSE, 1, rue d'Astorg.	
ETAT des TRANSPORTS EFFECTUES Pour le COMPTE des DEPORTES & PRISONNIERS DU CENTRE DE REPOS de FERRADOU	
1946	
8 Septembre	Transport de 35 malades ! ! du Centre de Ferradou ! ! au Pèlerinage de Lourdes ! ! (2 voitures) à 3.500 ! 7.000.00

La Croix-Rouge. Note de frais de transport pour le pèlerinage à Lourdes.

«Son instruction était moyenne» et il avait «un dynamisme étonnant». depuis deux mois environ, la situation se dégradait. Il avait «des altercations grossières» avec la directrice. «malgré mes conseils, j'ai dû le renvoyer». On a découvert des erreurs volontaires graves dans sa comptabilité, portant préjudice à l'association. Les langues s'étant déliées, on s'est aperçu qu'il empruntait régulièrement de l'argent à ses camarades ainsi qu'aux commerçants de Blagnac.

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance, en m'excusant ; votre appui momentané et votre secours dans l'examen de ma situation présente qui détermine un mariage grave et désespéré, et dont toute ma vie dépend. En m'excusant, je vous serais obligé. Monsieur le Maire de transmettre la présente à un groupement d'entraide de la Région Toulousaine pour obtenir ; si cela se présente sous forme de prêt d'honneur, une aide momentané ; nécessaire à mon mariage ; ou de transmettre cette lettre à la Croix Rouge Française - Veuilly azeri, Monsieur le Maire ; ma plus sincère et profonde gratitude.

L'ancien officier de génie ne demande pas l'aumône mais un "prêt d'honneur" afin de pouvoir se marier (début et fin de sa lettre)

Peu de temps avant cette aventure, la directrice avait dû régler un autre problème, que nous connaissons grâce à une lettre du 7 octobre 1946 répondant à une demande d'explication au sujet d'un pensionnaire, formulée par la FNDIRP. Cette lettre informe, qu'après une altercation avec la directrice, il a été renvoyé. En effet, chargé des œuvres sociales depuis de longs mois, il avait su gagner la confiance de la directrice et de ses camarades.

Fort heureusement, d'autres documents éclairent d'une lumière plus sereine la vie au Ferradou. Parmi ceux-ci, j'ai retenu deux lettres particulièrement émouvantes, bien éloignées de ces conflits plus ou moins sordides.

C'est, tout d'abord, celle d'un ancien officier du génie qui raconte son histoire. Blessé en Belgique en 1945 et décoré de la Croix de Guerre, après avoir été interné à la citadelle de Perpignan, s'être évadé et devenu maquisard, il a d'abord repris son travail d'électricien dans un barrage. C'est alors que malade, il est devenu pensionnaire du Ferradou. «A 48 ans, célibataire, j'ai fait la connaissance d'une dame veuve de cette dernière guerre». Ils ont décidé de se marier, ont même prévu la cérémonie «au Capitole le 6 décembre 1947 à dix heures». Au dernier moment, ils hésitent car «nous sommes dépourvus de tous les moyens pour avoir notre strict nécessaire». «Je ne sollicite point l'aumône, Monsieur le Maire... mais je désirerais savoir, en vous priant de m'excuser, s'il vous serait possible de me faire accorder au titre de prêt d'honneur» une somme pour avoir un logement à Tarascon sur Ariège. Il insiste encore sur la notion de «prêt sur honneur», il s'engage à travailler, s'excuse encore et témoigne de sa plus profonde gratitude.

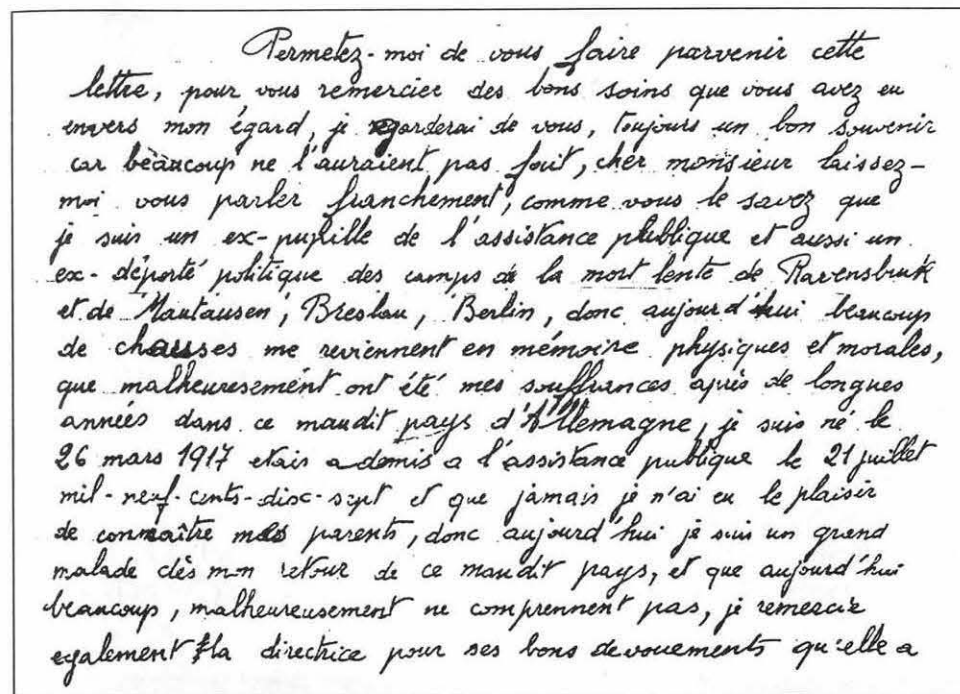
Nous ne savons pas si ce déporté, visiblement malade et désemparé, tellement désireux de fonder une famille et d'essayer d'être heureux aura pu réaliser son rêve. Une autre lettre est celle d'un ancien déporté politique originaire du Jura qui se prépare à rentrer chez lui. Tout d'abord écrit-il «je vous remercie des bons soins que vous avez eu à mon égard». Ensuite, il retrace toute sa vie. Né en mars 1917, devenu pupille de l'assistance publique en juillet de la même année, n'ayant jamais connu ses parents «ex-déporté des camps de la mort lente» toutes les souffrances endurées «lui reviennent en mémoire». En lisant sa lettre on ressent intensément ce besoin incontrôlé de se confier, fut-ce à une simple feuille de papier. «Je suis un grand malade... dès mon retour de ce maudit pays, ce que aujourd'hui beaucoup, malheureusement ne comprennent pas». Avant son retour à la vie normale, il tient encore à «remercier chaleureusement tous ceux qui ont compris sa détresse... et se sont dévoués» pour l'aider à se rétablir. Il promet d'écrire de retour dans le Jura.

Espérons que le passage au Ferradou lui aura permis, comme à son camarade, de reprendre goût à la vie !

APRES 1947

Ferradou, maison de convalescence pour victimes de guerre, ce n'est qu'un

épisode éphémère de l'histoire de cette typique résidence secondaire d'un bourgeois toulousain (appelé «bientenant» au XVIII^e siècle), histoire déjà évoquée dans le numéro 14 de notre revue.



Permettez-moi de vous faire parvenir cette lettre, pour vous remercier des bons soins que vous avez eu envers mon égard, je regarderai de vous, toujours un bon souvenir car beaucoup ne l'auraient pas fait, cher monsieur laissez-moi vous parler franchement, comme vous le savez que je suis un ex-pupille de l'assistance publique et aussi un ex-déporté politique des camps de la mort lente de Ravensbrück et de Mauthausen, Breslau, Berlin, donc aujourd'hui beaucoup de choses me reviennent en mémoire physiques et morales, que malheureusement ont été mes souffrances après de longues années dans ce maudit pays d'Allemagne, je suis né le 26 mars 1917 et suis admis à l'assistance publique le 21 juillet mil-neuf-cent-dix-sept et que jamais je n'ai eu le plaisir de connaître mes parents, donc aujourd'hui je suis un grand malade dès mon retour de ce maudit pays, et que aujourd'hui beaucoup, malheureusement ne comprennent pas, je remercie également la directrice pour ses bons desseins qu'elle a

Extraits de la lettre de l'ancien déporté politique, originaire du Jura. Il raconte sa vie, les souffrances endurcies et remercie le Ferradou

Malgré sa courte durée, du printemps 1945 à la fin de 1947 cette existence a été très riche en événements de toute sorte avec des difficultés, des échecs, des réussites. Cet article n'est qu'une évocation bien restreinte de toute sa complexité. Le dossier, présent aux Archives Municipales de Blagnac renferme encore bien d'autres trésors.

A sa fermeture, la maison a été restituée à ses propriétaires comme elles le réclamaient en vain avec insistance depuis le début. L'une des deux sœurs décèdera en 1953, la maison sera vendue en 1960 et deviendra une école privée.

LA MEMOIRE

En 1995, un professeur d'histoire eut connaissance de cette présence de victimes

de la guerre 39-45 dans son établissement. Elle prit contact avec le CERRAVHIS pour examiner la possibilité de réaliser un document audiovisuel sur ce sujet avec ses élèves d'une classe de 3^{ème}. L'interview possible d'un déporté habitant Blagnac, ayant séjourné au Ferradou orienta le thème vers la déportation. L'entente fut conclue dans le but de réaliser un vidéogramme de 3 à 4 minutes. Après l'étude en classe de la période 39-45, la tâche fut entreprise avec les élèves dès le mois de novembre.

Trois groupes de travail de 9 à 10 élèves furent constitués avec l'aide de parents pour une heure de travail hebdomadaire.

Il fallut définir et proposer les matériaux nécessaires : documents, photos et journaux de l'époque ainsi que des documents audiovisuels, reportages et films (Nuit et brouillard).

Et les élèves au cours de nombreuses séances à la Maison de l'Histoire apprirent à trier des documents, réaliser un interview, construire un scénario, enfin commencer le tournage, utiliser un caméscope et travailler au banc de montage. Trois professionnels de l'audiovisuel, mis à disposition par le Cerravhis ont animé cet atelier.

Le «film» fut enfin réalisé, visionné avec les parents à la Maison de l'Histoire puis projeté à TLT.

Les élèves déclarent eux-mêmes avoir ainsi une meilleure connaissance de cette sombre période de l'histoire mondiale que par une étude plus classique. En outre ils sont ravis d'avoir réalisé un de ces documents dignes de figurer sur ce petit écran qui leur est si familier. Ils savent aussi le travail que nécessite la réalisation de quelques minutes de film et peuvent dire quand l'écran s'éteint «Déjà !»

Jeannette Weidknet

SOURCES

Archives Municipales de Blagnac
Cerravhis - Maison de l'Histoire - Blagnac
Calendrier PTT 1993

BIBLIOGRAPHIE

MARCHETTI Stéphane, Affiches 1939-1945 - Images d'une certaine France Ed. Edita - 1982.
LONDON Lise, La mégère de la rue Daguerre - Ed. Seuil Mémoire - 1995
ANDRIEU René et EFFEL Jean, En feuilletant l'histoire de France, du front populaire à nos jours - Ed. Albin Michel - 1969
Actes du colloques «Les femmes dans la résistance» tenu à l'initiative de «L'Union des Femmes Françaises» - Paris 1975 - Ed. du Rocher - 1977.